

Arrêté du 26 octobre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan

NOR : JUSB1129608A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Agnès MACHET, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan, en remplacement de Madame Anne FRELIN épouse LECERF.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Pau en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 26 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité

Marie-Noëlle DEHOUCK